

## RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS À SAISIR SUR LA DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LES REVENUS 2020

Nous vous proposons un état préparatoire, des zones et montants, pour la saisie en ligne (impot.gouv) de votre déclaration des revenus des indépendants (DRI). En effet, à compter de la déclaration des revenus de l'année 2020, les revenus servant de base au calcul des cotisations et contributions sociales sont collectés directement à partir de la déclaration fiscale des revenus (déclaration 2042). Cette déclaration remplace la Déclaration Sociale des Indépendants (DSI).

REVENUS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX PROFESSIONNELS	Zone	Montant
<b>Gérants majoritaires et assimilés (Société IS)</b>		
Rémunération	1GB	49 500
Frais réels Associés gérants	DSSC	0
Dont intérêts d'emprunt pour acquisition des parts	DSSE	0
Frais réels Agents généraux d'assurance	DSSG	0
<b>DONNÉES COMPLÉMENTAIRES</b>		
Affilié pour la sécurité sociale au régime général des travailleurs indépendants	DSAE	[X]
<b>Cotisations</b>		
Sommes déjà soumises à cotisations sociales	DSBA	0
Cotisations sociales obligatoires	DSCA	21 062
Ou montant à déduire	DSDA	0
Cotisations facultatives	DSEA	9 594
Dividendes > 10 % du capital social	DSAA	0